

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

11

Total votants :

57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} FÉVRIER 2022 à 18H30**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 25 janvier 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} février 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Mohamed OULABBI à Catherine MAZELLIER
Ghislaine DUBIEN à Philippe CAYRE
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseillers absents excusés : Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Serge FAYET

Conseillers suppléants ayant voix délibérante : Alain DESCOLS, Christophe DOS SANTOS, Marc BONNOT

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

ACHAT D'UNE PARCELLE A ILOA

Rapporteur : Thomas BARNERIAS, Vice-Président

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne est propriétaire de plusieurs parcelles sur le site d'ILOA sur le territoire de la Commune de DORAT, notamment le centre aquatique actuellement en construction et une partie des anciennes sablières de Courty. La Ville de THIERS est également propriétaire de nombreuses parcelles sur ce site.

Les propriétaires des parcelles ZA84 et ZA86, l'indivision MISSON, ont exprimé leur souhait de vendre. Ces terrains sont situés à proximité immédiate des parcelles dont TDM est propriétaire, à l'entrée de la base de loisirs.

Vu le Code Général des collectivités territoriales.

Considérant que ces terrains représentent de forts enjeux pour la collectivité ;

Considérant qu'une négociation a été menée et que les propriétaires vendent les parcelles ZA84 et ZA86, d'une surface totale de 1 ha 82 ares 47 ca, au prix de 7 000 euros ;

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition des parcelles ZA84 et ZA86, situées sur la Commune de DORAT, d'une surface totale de 1 ha 82 ares 47 CA, à l'indivision MISSON, composée de MISSON Daniel, MISSON-PAULY Marie-Claude, MISSON Françoise, MISSON Servane, MISSON Fabien, au prix de 7000 euros ;
- **Autorise** le Président à signer l'acte notarié à intervenir qui sera rédigé par Maître LABIDOIRE et tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 57

Conseillers présents : 46

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 57

Pour : 57

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

